L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 3 OCTOBRE 1890.

PETITES ANNONCES.

MME E. Mascaro, modiste de premier ordre a transféré son salon au No 211 de la rue du Canal, au premier. 30 sept—2m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN bon jardinier (fleurs et légumes) demande un emploi. S'adresser à Gérard, 7 Toulouse et Bourbon. 3 oct—7f

ON DEMANDE.

ON demande—Une domestique de couleur pour faire la cuisine d'une petite famille et soignant enfant. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 30 sept—

ON demande 20 solliciteurs. S'adresser, 72 rue St Pierre. ETIENNE GHIRARDI. 27 sept—7f

A VENDRE.

MAGNIFIQUES Vaches laitières (Créoles). S'adresser, H. Malherbe, 8 Magnolia. 27 sept—1m

A LOUER.

MAISON située à bœuf, au coin des rues St Pierre et Kemparis, $30 par mois.

Magasin et résidence au coin des rues Toulouse et Chartres, $30 par mois.

Magasin et résidence No 134 1/2, attenant au précédent, $25 par mois.

S'adresser à Gilly, 177 Commes Street, ou Aug. Huard, 20 Carondelet. 30 sept—7f

A LOUER ou à vendre, Résidence 60 Avenue Esplanade. S'adresser Traders Mart. 4 sept—1m

NOS 1 et 3 Magasins Rouges—Nos 1 et 3 Pete-t, entre le Bazzar et le marché aux légumes. Sadr. aser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 25 juin

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Rilma A. Rathen, autorisée, vs. **A. Armstrong.**

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans.—No 13,790—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vais procéder à la vente à l'enchère publique, en face de mon cabinet, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 8me jour d'octobre 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison et un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur ces lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

26 sept—3S 3 oct

Jules Janvry vs. Nicholas Gaspon.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans. No 17,764.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vais procéder à la vente à l'enchère publique, en face de mon cabinet, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 8me jour d'octobre 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur ces lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

26 sept—3S 3 Oct.

Julien Janvry vs. Nicholas Gaspon.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans. No 17,764.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vais procéder à la vente à l'enchère publique, en face de mon cabinet, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 8me jour d'octobre 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain et les constructions y érigées, situé dans la rue Liberté (anciennement Prieur), Faubourg Marigny, mesurant 30 pieds de façade sur ladite rue sur une profondeur de 120 pieds entre des lignes parallèles, borné au nord-est par le No 8 de la rue Liberté, et au sud-ouest par le No 12 de la rue Liberté, le tout conformément à un plan dressé par Numa Pilié, arpenteur, en date du 16 janvier 1857 et déposé pour référence en l'étude de T. Guyol, notaire à cette ville, en date du 16 janvier 1857.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur ces lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

26 sept—3S 3 Oct.

SUCCESSIONS.

Succession de Christian Engel, veuve en premières noces de Alois Gruber et en secondes noces de Wilhelmine Ecrnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 21,047.—Division E. Attendu que Jenny Gauthier, femme de Vincent Catalan, a présenté une requête à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Christian Ernest, décédée intestat, et qu'en la présente demande il soit ordonné à tous ceux qui ont ou prétendent avoir à réclamer, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite requête.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

Succession de David M. Dyson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,798.—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emma J. Hardy, exécutrice testamentaire de John T. Dysart, exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

2 oct—2 7 11

Succession de Sarah Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 31,031.—Division E. Attendu que Sarah Smith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Ann Smith, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

27 sept—2 7 11

Succession de Frank Silva.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,030.—Division E. Attendu que John B. Viset, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Silva, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emma J. Hardy, exécutrice testamentaire de John T. Dysart, exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

2 oct—3 8 12

Succession de David M. Dyson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,798.—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emma J. Hardy, exécutrice testamentaire de John T. Dysart, exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

2 oct—3 8 12

Succession de Christian Engel, veuve en premières noces de Alois Gruber et en secondes noces de Wilhelmine Ecrnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 21,047.—Division E. Attendu que Jenny Gauthier, femme de Vincent Catalan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Christian Ernest, décédée intestat, et qu'en la présente demande il soit ordonné à tous ceux qui ont ou prétendent avoir à réclamer, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

2 oct—2 7 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la district pour la paroisse d'Orléans.—No 30,958.—Division D.—John McGuinness vs. ses créanciers.—Ordre—Il appert de la comtion des vente de John McGuinness faite par lui au bénéfice de ses créanciers soit accepté par la majorité d'iceux, et que le dit John McGuinness ait proposé et tenu pardevant W. O. Hart, notaire, commençant mardi, 14 octobre 1890, à 11 heures A. M., et continuant de jour en jour, les mardi pour surcharger les créanciers absents, et que dans l'intervalle, et jusqu'à entier exécution de cette cession, toutes les voies de droit contre la personnalité du dit John McGuinness soit suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 septembre 1890.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

M. GIRAUD, Député-Greffier.

14 sept—10 27—oct 14

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE du District pour la Paroisse d'Orléans.—Mary A Brown vs Benjamin Brown—No 23,023—Division D.—Ordre de Cour.—Qu'une opposition dun cembre des créditeurs, les raisons soc. ale de Henry & Brown, composée de William G. Henry et Harry T. Brown, ait été envoyée et tenue pardevant Henry Rhodes, notaire, en date du 26 mars, No 29 rue Chartres, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le quel 30me jour d'octobre 1890, à 11 heures A. M. dans le but de faire homologuer le dit compte des opérations pardevant un notaire et que dans l'intervalle, et jusqu'à entier exécution de cette cession, toutes les voies de droit contre la personnalité du dit John McGuinness soit suspendues.

Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1890.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

M. GIRAUD, Député-Greffier.

14 sept—10 27—oct 14

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE du District pour la Paroisse d'Orléans.—Mary A Brown vs Benjamin Brown—No 23,023—Division D.—Ordre de Cour.—Qu'une opposition dun cembre des créditeurs, les raisons soc. ale de Henry & Brown, composée de William G. Henry et Harry T. Brown, ait été envoyée et tenue pardevant Henry Rhodes, notaire, en date du 26 mars, No 29 rue Chartres, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le quel 30me jour d'octobre 1890, à 11 heures A. M. dans le but de faire homologuer le dit compte des opérations pardevant un notaire et que dans l'intervalle, et jusqu'à entier exécution de cette cession, toutes les voies de droit contre la personnalité du dit John McGuinness soit suspendues.

Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1890.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

M. GIRAUD, Député-Greffier.

14 sept—10 27—oct 14

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Frank Silva.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,030.—Division E. Attendu que John B. Viset, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Silva, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles la demande faite à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

2 oct—3 8 12

Succession de David M. Dyson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,798.—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emma J. Hardy, exécutrice testamentaire de John T. Dysart, exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

2 oct—3 8 12

AVIS AUX CREANCIERS.

De Labrousse & Guimbelot vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,920.—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emma J. Hardy, exécutrice testamentaire de John T. Dysart, exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

2 oct—3 8 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la district pour la paroisse d'Orléans.—No 30,958.—Division D.—John McGuinness vs ses créanciers.—Ordre—Il appert de la comtion des vente de John McGuinness faite par lui au bénéfice de ses créanciers soit acceptée par la majorité d'iceux, et que le dit John McGuinness ait proposé et tenu pardevant W. O. Hart, notaire, commençant mardi, 14 octobre 1890, à 11 heures A. M., et continuant de jour en jour, les mardi pour surcharger les créanciers absents, et que dans l'intervalle, et jusqu'à entier exécution de cette cession, toutes les voies de droit contre la personnalité du dit John McGuinness soit suspendues.

Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1890.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

M. GIRAUD, Député-Greffier.

14 sept—10 27—oct 14

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE du District pour la Paroisse d'Orléans.—Mary A Brown vs Benjamin Brown—No 23,023—Division D.—Ordre de Cour.—Qu'une opposition dun cembre des créditeurs, les raisons soc. ale de Henry & Brown, composée de William G. Henry et Harry T. Brown, ait été envoyée et tenue pardevant Henry Rhodes, notaire, en date du 26 mars, No 29 rue Chartres, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le quel 30me jour d'octobre 1890, à 11 heures A. M. dans le but de faire homologuer le dit compte des opérations pardevant un notaire et que dans l'intervalle, et jusqu'à entier exécution de cette cession, toutes les voies de droit contre la personnalité du dit John McGuinness soit suspendues.

Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1890.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

M. GIRAUD, Député-Greffier.

14 sept—10 27—oct 14

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 OCTOBRE—CLASSE No 804
Tirage de 6 heures P. M.

| | | |